



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Lantenne-Vertière se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX (a pouvoir de Françoise LAZERAT), Geneviève MAILLET-GUY (a pouvoir de Claude CANTENOT-RICHARD), Gilles DECURE, Christophe LEMONIER, Marylène DURO, Robert DEBERNARD, Laetitia CLERC, Cédric SIMON (a pouvoir de René FASSENET), Katia ODILLE, Christian TRIVELLIN ( a pouvoir d'Emmanuelle DEVILLERS), Patrick RAMEY.

Secrétaire de séance : Patrick RAMEY

## **I NOMINATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Suite au vote à bulletin secret sont nommés :

Titulaires :

Thierry MALESIEUX  
Françoise LAZERAT  
Christian TRIVELLIN

Suppléants :

René FASSENET  
Patrick RAMEY  
Cédric SIMON

## **II DEMANDE DE SUBVENTION :**

A l'unanimité le conseil municipal décide de donner 500€ de subvention à l'association entraide le val Saint-Vitois.

## **III CARTES JEUNES :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide cette année d'offrir la carte jeune aux habitants du village âgés de 0 à 30 ans.

## **IV CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES :**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de choisir les entreprises suivantes pour la rénovation de la salle des fêtes :

Cebemark Carrelage pour un montant de 5212,87 € HT

Menuiserie Maigan pour un montant de 6806 € HT

## **V QUESTIONS DIVERSES :**

- Mise en accessibilité de la poste de Lantenne-Vertière, la pose est prévue le 22 juillet 2020.
- La salle des fêtes sera de nouveau mise à disposition pour les associations à partir du 20 septembre 2020

La séance est levée à 21h15